



A. DISPOSITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES À TOUTES LES COMPÉTITIONS JEUNES DE FOOT A 11

B. Organisation 1.

1 Le calendrier général et les groupes sont homologués par le comité (ou bureau) de ligue/District

2. Jour et horaires des rencontres Le jour officiel des rencontres est le samedi après-midi. En cas d'impossibilité de jouer le samedi après-midi, les matches peuvent se jouer le dimanche matin avec l'accord du club adverse.

L'heure officielle des rencontres le samedi après-midi :

- **Match principal : 15h00**
- **Match lever de rideau : 13h00**

Ces horaires pouvant être différents selon les impératifs d'utilisation des installations sportives.

Les clubs ayant la possibilité de fixer les rencontres dans la plage horaire de **13h00 à 17h00** et devront être communiqués au service Compétitions de la L.B.F ou **district**. avant le début des compétitions. L'horaire officiel étant celui qui figure sur le site de la L.B.F ou district.

Les horaires et terrains peuvent être modifiés avec l'accord du club adverse.

Cette modification doit parvenir à la Ligue ou **district** 3 jours avant le début de la rencontre. Si aucun accord n'intervenait entre les clubs la commission compétente tranchera. Lorsque deux matches se déroulent sur le même terrain, le 1^o créneau horaire doit être réservé pour la catégorie la plus proche géographiquement. Pendant la période hivernale lorsque deux matches sont prévus sur le même terrain il appartient au club recevant de tout mettre en œuvre pour que la 2^o rencontre aille jusqu'à son terme.